

Procès-verbal du Conseil d'école – Maternelle Charles Perrault – Jeudi 16 juin 2022

Membres du conseil présents

Communauté de communes Cœur de Beauce : Mme Chougny, Mme Gay

Mairies : M Jablonka, Mme Chougny

Education Nationale : Mmes Belaid, Delabre, Lebeau, Boucher, Soupper, Boulanger

M Ticot, M Gallot

DDEN : Mme Robinet

Parents d'élèves élus : Mmes Biraud, Picouleau, Dieu, M Jaouen

Membres excusés

M Pagot : IEN

Mme Montquillon

Personnels communautaires administratifs complémentaires : Mme Passelergue, Mme Gay

Rentree 2022, équipe enseignante : Des enseignants titulaires en poste seront inchangés à savoir Mmes Boulanger, Boucher, Soupper, M Ticot. Une incertitude demeure pour une classe. Des personnels de l'école attendent également le résultat du mouvement. M Gallot assurera toujours les missions de directeur d'école. L'enseignant assurant le complément de temps de partiel de 75% de Mme Boucher et la décharge de direction n'est pas encore connu à ce jour. Le temps de décharge de direction sera porté à 33 % à la rentrée prochaine. Il y aura donc une journée par semaine de décharge comme habituellement et des journées supplémentaires à positionner dans l'année, le détail de l'organisation n'est pas encore arrêté. Concernant le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté, Mme Tardiveau reste la psychologue scolaire du secteur auquel notre école est rattachée. Mme Dos Santos exerce en tant que maîtresse E dans ce RASED, elle a pu intervenir cette année auprès de quelques élèves de l'école.

Rentrée des élèves de petite section : les membres du conseil adoptent à l'unanimité l'organisation d'une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section. Il fait l'objet d'un renouvellement dans le cadre du projet d'école. Accueil en demi groupe sur le niveau PS les jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre avec horaire d'arrivée individuelle des élèves de 8h40 à 10h. Le planning de l'échelonnement sera adressé aux familles fin juin.

Inscriptions : Les inscriptions ont eu lieu auprès de la CCCB, les admissions ont pu à nouveau se dérouler en présentiel. Les familles des élèves inscrits ont été destinataires d'un livret d'accueil pour présenter la rentrée et le fonctionnement de l'école ainsi qu'un lien pour une visite virtuelle de l'école.

Effectifs : Les effectifs arrêtés au 16 juin 2022 sont les suivants : 43 élèves de petite section (élèves nés en 2019), 52 élèves de moyenne section (élèves nés en 2018), 50 élèves de grande section (élèves nés en 2017) ; soit un total de 145 élèves. La moyenne des élèves par classe est ainsi portée à 20,7 sur la structure de l'école (7 classes).

Organisation pédagogique : L'organisation pédagogique retenue par les enseignants est de 7 classes de PS – MS – GS : PS : 6/7 élèves par classe ; MS : 7/8 élèves par classe ; GS : 7/8 élèves par classe. Les listes de classes seront diffusées par mail auprès des familles la première semaine de juillet.

ATSEM : La communauté de communes organise une réunion le mardi 21 juin avec les directeurs d'école du territoire. Un point de l'ordre du jour portera sur la présentation d'une Charte ATSEM. Aucune précision n'a été transmise aux écoles en amont du conseil d'école, non informée de son contenu, l'école ne sait quel impact elle aura sur l'organisation du fonctionnement. Mme Passelergue apporte lors du conseil des éléments de réponses. Une harmonisation de la gestion des ATSEM sur le territoire de la CCCB est conduit. Ce personnel effectuera désormais l'accompagnement des classes, l'accompagnement du temps de cantine et l'entretien des locaux le soir. Il est précisé que cette gestion de personnel limite les contrats courts actuellement en vigueur s'agissant du personnel de cantine. Cette organisation a été adoptée au sein de la CCCB en comité technique, instance constituée de deux élus et de deux représentants du personnel. Elle sera présentée aux directeurs d'école le mardi 21 juin. Elle sera enfin soumise à un vote en conseil communautaire pour mise en œuvre.

S'agissant du temps scolaire, il est précisé que les agents ont un droit de pause de 20 minutes toutes les 6 heures de travail continu. Sur l'école maternelle de Voves, le dispositif semble prévoir une pause de 30 minutes à la demande des agents. Cette nouvelle organisation conduira à une diminution du temps d'accompagnement de 10h par semaine (5 agents faisant une pause de 30 minutes quotidiennement sur 4 jours de présence à l'école).

Mmes Soupper et Boulanger expriment des inquiétudes quant aux conditions de travail des ATSEM et à la fatigue liée à cet emploi du temps dans le cadre de leurs missions d'accompagnement de la petite enfance.

M Gallot exprime des inquiétudes quant au volume horaire retiré sur le temps scolaire. Les indicateurs sociaux institutionnels sur le secteur de Voves témoignent de fragilités du public accueilli. La diminution de l'accompagnement ne semble être en faveur de cet accompagnement estimé indispensable.

Budget 2022 : Les conditions de fonctionnement de l'année scolaire 2021-2022 sont considérées comme reconduites pour 2022-2023 en l'absence de précisions modificatives de la CCCB. Pour mémoire : *Budget fournitures par élèves de maternelle : 40€ ; Budget fournitures par élèves d'élémentaire : 50€ ; Sorties scolaire (par classe) : 1 sortie dans un rayon de 100 km, 1 sortie dans un rayon de 50 km (régie de transport : sur le temps scolaire).*

Subvention coopérative scolaire : 200 € par classe maternelle, 180€ par classe élémentaire

Mme Passelergue précise que des évolutions s'agissant la gestion des transports sont en cours d'élaboration, elles viseront à améliorer le service notamment concernant l'amplitude horaire offerte pour les déplacements (hors temps scolaire).

Coopérative scolaire : Les membres du conseil adopte à l'unanimité le montant indicatif donné aux familles pour la participation à la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2022-2023. Ce montant permet de financer les sorties scolaires et manifestations exceptionnelles. Il correspond à un effort consenti par les familles permettant de faire sortir les classes de l'école, construire des projets, faire venir des spectacles... Il est de 10€ par élève, 17€ pour les fratries dans l'école. En début d'année, une somme a été allouée à chaque classe pour que les enseignants puissent faire des achats liés aux projets de classe ; la coopérative générale finance différents achats réalisés pour l'ensemble des élèves : abonnement Learnenjoy, abonnements à l'Ecole des loisirs et Milian Presse, participation à l'action EcoIre, achats pour le goûter de Noël et la galette, achats des jeux, sortie scolaire.

Bilan des Activités Pédagogiques Complémentaires : Les prises en charge des élèves dans le cadre des APC se terminent en juin au terme des 36h d'APC à organiser pour l'année scolaire.

Point absentéisme Relevé d'absence PS-MS-GS : **Matin 14.8%** (2020-2021 : 9.1%) ; **Après-midi 19.6%** (2020-2021 : 15.1%). Des absences perçues sont observées cette année (« absences du lundi » ; retards fréquents...). Un travail auprès des familles concernées est mené pour apporter une exigence dans la fréquentation de l'école. Dans toutes ces situations, la conduite des apprentissages pour l'enfant est fragilisée.

Manifestations sportives et culturelles : Des liaisons GS-CP se sont déroulées les 17 et 20 mai 2022. L'objet du rassemblement a été une rencontre dans le cadre de l'Education Artistique autour du mouvement CoBra. Des journées scientifiques sur l'exploration des sens ont été organisées le 31 mai et 2 juin pour les élèves de MS-GS. Des rencontres sportives athlétiques ont été organisées sur le stade de Voves le 10 juin 2022 pour les élèves de MS et de GS avec les classes de l'école élémentaire de Voves (matinée ou après-midi de sport et pique-nique partagé). Des rencontres sportives athlétiques ont été organisées à l'école le 16 juin 2022 pour les élèves de PS de l'école (matinée de sport et pique-nique partagé). Une exposition artistique sera organisée le 24 juin à l'école avec un concert de la chorale. Une visite aura lieu le jeudi 1 juillet (temps d'échange avec les GS et les CP).

Les classes de Mimes Lebeau, Boulanger, Soupper sont allées au zoo de la Tanière le 13 juin. Les classes de Laëtitia Boucher, Ingrid Delabre, Antoine Ticot et Paul Gallot s'y rendront le 27 juin.

Des remerciements sont exprimés à la personne gérant les bus à la CCCB pour la mise en œuvre d'un transport tenant compte des conditions météorologiques (sortie éolienne).

Des remerciements sont adressés aux accompagnateurs pour la piscine (parents d'élèves agréés), permettant l'organisation de ces sorties pour l'ensemble de l'école.

Action de l'APEIV : l'action de collecte de papier concourant au financement de jeux pour la cour de récréation de l'école maternelle a permis de récupérer 12 tonnes 660 (valorisation à 90€ la tonne).

La mairie des Villages Vovéens subventionne cette association à hauteur de 1000€ au titre d'une participation au financement de ce projet.

La mairie de Villars subventionne également l'école pour ce projet à hauteur de 1500€. Il est discuté en séance de l'organisation pour le financement : les partenaires financiers (identifiés ou nouveaux souhaitant encore s'associer au projet) réaliseront un don à la coopérative, cette dernière se chargera de l'achat groupé des jeux en septembre 2022. Une « inauguration » sera faite avec les partenaires de ce projet. La volonté d'une élue de Villars partant du constat fait de la réduction des jeux dans la cour a mis en mouvement de belles actions pour la réalisation de ce projet.

Sorties et activités des classes

Classe d'Ingrid Delabre : Poursuite du projet autour des contes avec la lecture/compréhension de Boucle d'or et la petite poule rousse avec confection de pain ; travail sur les animaux de la ferme (caractéristiques, famille, habitat, alimentation) pour aboutir à la création d'un livre de devinettes sur les animaux de la ferme en dictée à l'adulte puis écriture et illustration par les élèves ; travail sur les rimes avec les GS et création d'une compline avec les prénoms de la classe ; après-midi jeux de société pour les MS-GS avec la classe de Mme Boucher ; confection de cadeaux pour la fête des pères et des mères.

Classe de Laëtitia Boucher : Poursuite du projet autour de la nature : découverte du cycle de développement des insectes, une sortie est prévue le 27 juin à la Tanière, zoo-refuge (Nogent-le-Phaye). Découverte d'un auteur de littérature de jeunesse : Mario Ramos. Après une lecture d'une quinzaine de ses ouvrages, des jeux littéraires autour des personnages et des couvertures des albums ont été proposés.

Classe de Paula Lebeau : Espagnol : acquisition de mots de vocabulaire sur les vêtements et association de ces vêtements à une couleur. Langage : poursuite de l'écriture et illustration de l'album du "Petit chaperon rouge". Découverte des primates suite à la visite guidée au zoo La Tanière : travail sur le corps, l'alimentation, la vie en groupe, ... différences entre les macaques et les babouins. Arts Plastiques : langage et pratique artistique autour des œuvres des artistes Calder, Cobra, Caty, Socquet.

Classe de Béatrice Boulanger : Poursuite des activités sur la nature par une lecture en réseau des albums de Erik Carle et étude du cycle de vie chenille-papillon ; lectures et visionnages de documentaires sur les animaux rencontrés lors de la sortie à La Tanière. Activités sur le corps humain, l'hygiène corporelle, alimentaire, de vie.

Classe d'Antoine Ticot : Poursuite de l'album en apprenant des nouveaux graphismes à faire pour chaque page, en apprenant à maîtriser les particularités des nouveaux animaux et ainsi réussir à mieux les dessiner. Écriture des noms des nouveaux animaux : les GS en écriture cursive, les MS en écriture capitale, les PS avec des lettres mobiles à remettre dans l'ordre. Le titre de notre album est "le loup qui cherchait sa meute". La fin de l'album est inspiré de l'album *le ballon de zébulon*, le loup a perdu sa meute mais s'est constitué une nouvelle meute avec les animaux rencontrés. Travail sur *c'est moi le plus fort* et *c'est moi le plus beau* qui sont des albums qui reprennent des personnages de contes déjà vus dans l'année.

Classe de Paul Gallot : Visite d'une éolienne, prolongation des découvertes des randonnées hebdomadaires. Projet éolien en classe : maquette, module électricité, atelier mécanique construction d'une éolienne. Piscine.

Complément de Sarah Bélatid pour les classes de Mme Boucher et M Gallot : poursuite du travail autour des contes. Avec les MS/GS, travail sur le conte *Les musiciens de Brême* de Wilhelm et Jacob Grimm et réalisation d'une fresque de l'histoire. Cette fresque servira de support de narration afin que les élèves puissent raconter seuls l'histoire. Avec les PS, travail sur le conte *La petite poule rousse* de Léa Schneider et Philippe Jalbert. Ils réaliseront en fin de séquence, leur propre pain, comme la poule dans l'histoire. Pour ce faire, ils suivront une recette.

L'éveil linguistique a toujours une place centrale dans le quotidien de classe. Depuis le début de l'année, le rituel de l'appel se réalise en anglais. Cette période, travail autour de l'album *Ketchup on your cornflakes 2*, de l'auteur Nick Sharratt. Cet album, au ton humoristique, permet de travailler un vocabulaire très varié (alimentaire, corps humain ...). Il permet également de travailler sur la structure de phrase « Do you like ... ? ». Jeux collectifs en anglais (memory, jeu de KIM) et apprentissage des chansons en anglais (I'm a little teapot, We're going on a rocket ship).

Classe de Karine Soupper : Découverte de nouveaux jeux de société afin de favoriser l'échange, la communication, la collaboration. Des parents et grands-parents ont pu participer à un moment convivial lors d'une classe projet « jeux de société » avec les classes de Béatrice Boulanger et Paula Lebeau en encadrant ces ateliers. Depuis mai, les élèves découvrent un nouvel auteur : Alan Méts, travail autour des insectes. Lundi 13 juin, visite du Zoo de la tanière avec découverte accompagnée d'une soigneuse pendant 50 minutes pour découvrir le secteur des éléphants (nom des 2 animaux, nourriture, endroit où ils dorment, lieu pour les soins, la piscine).

Compétences		A	AR	ECA	NA
Distinguer et dénombrer les syllabes	Différencier les sons en position d'attaque	80,8	9,6	7,7	1,9
	Différencier les sons à la rime	51,0	25,0	19,2	5,8
	Entendre les syllabes	73,1	17,3	5,8	3,8
	Reconnaître la plupart des lettres de l'alphabet	70,6	21,6	7,8	0,0
Syntaxe, vocabulaire et compréhension	Utiliser une syntaxe de plus en plus complexe	54,9	23,5	15,7	5,9
	Produire du sens	64,7	17,6	11,8	5,9
La construction du nombre	Associer mot nombre et représentation du nombre (écriture chiffrée) jusqu'à 10	88,2	9,8	2,0	0,0
	Déterminer l'état final dans une composition de deux états	39,2	41,2	15,7	3,9

Des évaluations proposées par la circonscription ont été conduites autour de la compétence d'encodage (transcription d'un phonème par une (des) lettre(s)). Elles ont conduit les membres du RASED et la conseillère pédagogique de circonscription à l'identification d'élèves à besoins spécifiques dans ce domaine. Des prises en charge se déroulent pour ces élèves à raison de deux créneaux par semaine sur une durée de 35 minutes.

L'école est inscrite dans un dispositif d'évaluation d'école pour l'année scolaire 2022 – 2023. Toutes les écoles de France vivront cette évaluation tous les cinq ans. Le cadre d'évaluation sera détaillé lors du démarrage de celle-ci, les partenaires agissant dans l'école peuvent avoir une place qu'il conviendra d'organiser (prestataire pour l'accueil de loisirs, CCCB, ATSEM, DDEN, parents d'élèves, enseignants, AESH). Quatre domaines seront observés :

- les apprentissages et le suivi des élèves
- la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Les phases de l'évaluation seront

- une autoévaluation,
- une évaluation par des évaluateurs externes,
- une synthèse de l'évaluation autour d'un rapport d'évaluation, défini comme non prescriptif.

Santé des élèves : Les élèves de MS non vus par la PMI en raison de leur absence lors de visites programmées ont été vus le 7 juin. Les élèves de GS orientés vers la médecine scolaire ne seront pas vus cette année faute de moyens humains.

Services périscolaires : Les parents évoquent un manque de souplesse dans la communication avec les services de la CCCB (notamment s'agissant de décalage important de facturation pour la cantine). Le prix de la garderie est abordé ; bien que de nouvelles grilles soient établies pour la tarification, les parents d'élèves élus pointent un coût restant élevé. Mme Passelergue expose un changement de prestataire pour la restauration scolaire (prestataire favorisant les produits locaux, de saisons, bio ; de la Chaussée Saint Victor). Une augmentation du prix du repas a également été voté en conseil communal. Les parents d'élèves élus interrogent le prix du repas, identique quel que soit l'âge de l'élève (pas de différence de tarification entre maternelle et élémentaire).

La secrétaire : Karine Souper

le président Paul Gallot



